

Bordeaux, le 30 avril 2024

Bonjour,

Quelques informations concernant notre discipline,

### **Concours internes enseignants de SES**

- Nous vous informons de la reconduction au plan académique de formation d'une préparation à l'agrégation interne de SES pour l'année 2024.2025.

Si vous êtes intéressés par cette formation, vous trouverez ci-dessous le lien vers le formulaire de pré-inscription. Il sera fonctionnel du **jeudi 2 mai au vendredi 31 mai 2024 à 18 heures**.

<https://ppe.orion.education.fr/nouvelleaquitaine/itw/answer/s/nJP0tjWJZx/k/AggregationInterne2025>

Cette formation est destinée aux enseignants du public en poste dans l'académie de Bordeaux. Les enseignants du privé souhaitant postuler doivent constituer un dossier auprès de FORMIRIS.

Nous souhaiterions attirer votre attention sur le fait que l'inscription à cette préparation vous engage à la suivre avec assiduité. Elle est par ailleurs indépendante de l'inscription au concours.

Pour des informations complémentaires concernant notamment le contenu de la formation, vous pouvez contacter Pauline Leterme [Pauline.Leterme@ac-bordeaux.fr](mailto:Pauline.Leterme@ac-bordeaux.fr)

- Trois professeurs de l'académie de Bordeaux ont réussi le CAPES interne de SES cette année. Toutes nos félicitations aux professeurs concernés et aux formateurs (Catherine Oliveras et Muriel Martin Prevel). La préparation au CAPES interne de SES sera reconduite l'année prochaine. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter [Catherine.Oliveras1@ac-bordeaux.fr](mailto:Catherine.Oliveras1@ac-bordeaux.fr)

Trois professeurs de SES ont aussi réussi le concours du CAPES interne du privé (CAER). Toutes nos félicitations aux enseignants concernés.

Une enseignante de notre académie a obtenu l'agrégation interne de SES en terminant « major ». Toutes nos félicitations à l'enseignante et à l'équipe de formateurs pilotée par Pauline Leterme.

### **Épreuves de SES au baccalauréat**

- Comme préalablement annoncé dans une précédente Lis@, les enseignants de SES de l'académie de Bordeaux qui seront mobilisés en juin pour le Grand oral ne le seront pas pour la correction des copies. En revanche, la DEC doit faire face cette année à un nombre de jurys plus élevé pour le Grand oral en SES. Nous sommes donc obligés de mobiliser davantage d'examineurs pour le GO en SES limitant ainsi le nombre de correcteurs pour les épreuves écrites. En conséquence, les professeurs de SES qui seront correcteurs lors des épreuves écrites et mobilisés pour les oraux de second groupe devraient avoir autour de 33 copies à corriger (au lieu des 29 prévues préalablement). Les professeurs de SES qui seront correcteurs lors des épreuves écrites sans être mobilisés pour les oraux de second groupe devraient avoir 45 copies à corriger (au lieu des 39 prévues préalablement). Certains professeurs mobilisés pour le Grand oral le seront aussi pour les oraux du second groupe. Notre objectif sera d'alterner les missions d'examineur au baccalauréat

d'une année sur l'autre entre les différents professeurs de notre académie.

- Consignes pour les examinateurs aux épreuves de SES en juin 2024

Vous trouverez en fichier joint des informations pour la correction des épreuves écrites de SES au baccalauréat de juin 2024 et pour les épreuves du second groupe. Elles pourront être actualisées d'ici la période de correction pour laquelle une note présentera le cadre applicable.

- Rappel : vous pouvez accéder au parcours Magistère sur le Grand oral en SES à partir du lien ci-dessous.

<https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=10723>

Restant à votre disposition pour compléter cette Lis@, je vous souhaite du courage pour ce dernier sprint vers les épreuves du bac.

François Vergnes

Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional de Sciences économiques et sociales

5, rue Joseph de Carayon-Latour, CS 81499, 33060 BORDEAUX Cedex

Tél : 06 16 79 22 29

francois.vergnes@ac-bordeaux.fr